



# Les subventions aident les Optimistes dans la lutte contre le cancer infantile

Chaque jour, les membres Optimistes réalisent des projets pour prodiguer les soins et trouver la guérison du cancer infantile. Reportez-vous à un projet de collecte de fonds parrainé par votre club pour la Campagne de lutte au cancer infantile (CLCI). L'argent recueilli a été versé à une cause digne d'intérêt, possiblement pour financer un projet de service communautaire ou de recherche dans un hôpital de la localité. Imaginez s'il y avait eu une ressource disposée à accorder une subvention équivalente aux fonds collectés à hauteur d'un montant fixé.

La bonne nouvelle, c'est que la ressource est Optimist International. La Campagne de lutte au cancer infantile est fière d'offrir des subventions de contrepartie aux clubs et districts qui en font la demande dans le but de les aider dans le cadre de projets axés sur le cancer. Il n'y a aucune période de demande fixe pour les subventions de contrepartie de la CLCI.

On trouve le formulaire de demande dans le site Web Optimiste à l'adresse <http://www.optimiste.org/f/member/cc3.cfm>, et le processus est conçu pour être le plus simple possible. On demande aux clubs de remplir un formulaire dans lequel le demandeur donne une vue d'ensemble du projet, précise la somme d'argent recueillie jusque là, la façon dont les fonds seront utilisés, les répercussions du projet sur la collectivité et les sources anticipées de revenus et de dépenses. Une fois rempli, le formulaire doit être posté, envoyé par courriel ou télécopieur à Optimist International.

Les demandes sont évaluées chaque trimestre par les conseils consultatifs américain et canadien de la CLCI formés de membres Optimistes, qui ont fait preuve de dévouement dans le but d'aider Optimist International à être la force directrice qui débarrassera le monde du cancer infantile. Si la subvention est approuvée, le trésorier du club ou du district recevra une lettre d'approbation et un chèque d'une somme représentant 50 % des fonds.

Une fois le projet terminé, le club ou le district parrain doit soumettre le Rapport final. Ce rapport demande des précisions sur les différentes étapes du projet, allant de la planification à l'exécution, le dernier budget et une preuve témoignant de la façon dont les fonds de subvention déjà reçus ont été utilisés, notamment une copie du chèque remis au bénéficiaire, une lettre de remerciements ou la couverture médiatique. Le Rapport final est ensuite examiné par le comité consultatif pertinent. Si approuvé, on verse le dernier 50 % de la subvention.



Si vous avez des questions sur les subventions de contrepartie de la CLCI, veuillez contacter le service des Programmes par courriel à l'adresse [ccc@optimist.org](mailto:ccc@optimist.org). Le projet peut avoir n'importe quelle taille et le programme de subventions de contrepartie de la CLCI aidera à assurer qu'il ait un impact important.

## Projets Optimistes ayant reçu des subventions de contrepartie:

**Optimist Club of Oakville, ON** – pour l'achat d'une pompe de chimiothérapie pour le service d'oncologie de la McMaster Children's Hospital de Hamilton.

**Optimist Club of Rochester, MN** - verser des fonds à Brighter Tomorrows, qui offre des programmes d'action directe en matière de besoin affectif.

**Club Optimiste de Vanier, ON** – pour aider à financer la deuxième phase de la recherche en matière de traitement par virus oncolytique à la Children's Hospital of Eastern Ontario

**Old Town Scottsdale Optimist Club, AZ** - pour aider les familles à assumer les frais de déplacement pour se rendre à l'endroit du traitement et en revenir

Votre projet sera-t-il le prochain?